

Assemblée publique

Date : Le mercredi 18 octobre 2017
Heure : 19 h
Endroit : Saint-Paul-de-la-Croix

ÉCOLE MOISSON-D'ARTS, LA CHANTERELLE,
NOTRE-DU-SOIR ET RIOU

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Johanne Lussier souhaite la bienvenue aux membres et demande que chacun fasse une brève présentation. Vérification du quorum. Mme Katy Madore est absente et Mme Elizabeth Lavoie est présente à titre de substitut.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 2.1 Nomination d'un ou d'une secrétaire pour la séance 2.2 Ajouts ou changements à l'ordre du jour	Mme Johanne Lussier fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires. Mme Julie Bélanger sera la secrétaire pour la séance. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Anaïs Giroux-Bertrand QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 juin 2017	Mme Johanne fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2017. Elle explique et répond aux questions des nouveaux membres. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Julie Roberge QUE le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2017 du conseil d'établissement soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5. Fonctionnement du cartable</p> <p>5.1 Budget de fonctionnement et frais de déplacement</p>	<p>Le budget du conseil cette année est de 1500 \$ pour le fonctionnement. Les frais de déplacement seront envoyés seulement après la dernière réunion en juin prochain. Lors de la dernière réunion, il avait été décidé qu'avec les surplus 2016-2017 des livres seraient achetés pour partager avec les parents des écoles. Lors d'un dîner au restaurant de St-Paul-de-la-Croix, le propriétaire nous a informés que la facture du souper de juin 2016 n'avait toujours pas été payée. Aucun livre n'a pu être acheté faute de surplus.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Linda Angers QUE le budget soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>6. Objet d'approbation</p> <p>6.1 Changements à l'horaire</p>	<p>Sortie des élèves du préscolaire de Moisson-d'Arts le jeudi 5 octobre 2017 au Marais de Cacouna pour ramasser des objets de la nature pour faire des bricolages en lien avec l'automne.</p> <p>Changement pour les horaires suite aux travaux de l'école Notre-Dame-du-Sourire. Déménagement est prévu le 1^{er} novembre prochain après l'école. Les élèves de <u>l'école Notre-Dame-du-Sourire seulement</u> n'auront pas d'école le 2 et le 3 novembre afin de permettre au personnel de réorganiser les locaux de l'école. Cela n'affecte en rien l'école Riou. Les élèves auront de l'école le 2 et le 3 novembre comme à l'habitude. Le service de garde sera ouvert dans la salle Gérard Bérubé à Saint-François-Xavier-de-Viger pour ces deux jours. Exceptionnellement, tous les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sourire pourront s'y rendre même s'ils ne sont pas inscrits au service de garde.</p> <p>Le 22 décembre sera une journée de compensation suite aux différentes activités avec dépassement de temps en</p>	

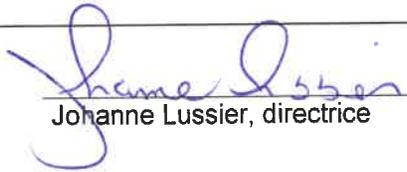
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="205 976 659 1036">6.2 Reddition de compte de la convention de gestion (bilan)</p>	<p data-bbox="718 164 1535 451">présence élève (spectacle, dîner à l'école, etc.). Une demande est faite en lien avec le temps compensé pour les spectacles. Mme Elizabeth Lavoie mentionne qu'il est difficile pour les parents de se libérer lorsque les spectacles sont faits durant l'après-midi. Mme Johanne informe que les spectacles seront faits en alternance en soirée et en après-midi pour que chacun puisse participer et que le temps fait aux enseignants leur soit remis.</p> <p data-bbox="718 493 1514 634">La remise des bulletins sera faite le 9 novembre et il est accepté par M. Tardif que les élèves pourront quitter en fin d'avant-midi. L'après-midi ne sera pas prise dans les journées pédagogiques flottantes.</p> <p data-bbox="718 677 1528 776">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mélanie Côté QUE les changements apportés à l'horaire soient adoptés tels quels.</p> <p data-bbox="718 812 1293 841">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p data-bbox="718 987 1549 1252">Mme Johanne explique le but 2 de la convention de gestion : L'amélioration de la maîtrise de la langue française. Un résumé des résultats des élèves du 2^e et 3^e cycle des quatre écoles est présenté. Les objectifs pour l'année en cours sont d'augmenter le soutien pédagogique selon les mesures ministérielles, intégrer les enseignants de 2^e année dans les CAP en mathématique, poursuivre les entretiens de lecture au 1^{re} et 2^e cycles et financer encore plus de projets axés sur la lecture.</p> <p data-bbox="718 1310 1415 1373">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Sénéchal QUE le but 2 de la convention soit adopté tel quel.</p> <p data-bbox="718 1414 1293 1443">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>6.3 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</p>	<p>Mme Sophie Larouche explique son mandat à la Commission scolaire. Elle explique que le code de vie est le même pour toutes les écoles et qu'il a été présenté à tous les élèves. Ce document est directement lié au but 4 de la convention de gestion qui est : <i>l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements</i>. Les sources de conflits sont principalement dans la cour de l'école ou au service de garde. Un suivi plus rigoureux doit se faire à l'école Moisson-d'Arts.</p> <p>Les objectifs pour l'année sont :</p> <p>Collaborer avec le service de garde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir des informations concernant la L.I.P; - Tenir une réunion au besoin avec la direction; - Intervenir avec diligence; - Assurer une communication efficace. <p>Appliquer le code de vie de l'école.</p> <p>Frimousse et Unité sans violence sont deux activités reconduites à l'école Moisson-d'Arts. Mme Johanne explique qu'avec les mesures offertes par le gouvernement, Mme Sophie est engagée en surplus une demi-journée par semaine pour faire le suivi de ce projet.</p> <p>Mme Lavoie exprime le souhait que le service de garde de Saint-Paul-de-la-Croix soit directement lié avec le même code de vie. Comme il est géré par la municipalité, il est mentionné que cette partie de gestion doit se faire à l'interne et que les liens entre la surveillante d'élèves et les enseignants se font correctement.</p> <p>Mme Sophie explique le projet de loi n°56 qui est : Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.</p> <p>Elle informe qu'il y aura une conférence avec Jasmin Roy lors des Grandes Rencontres le 26 octobre prochain à l'ESRDL de 19h30 à 20h30. Activités gratuites offertes aux parents. Le 27 octobre, plusieurs équipes de la CS seront présentes pour représenter les écoles et travailler sur le sujet.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.2 Aide à la persévérance</p>	<p>L'aide est donnée aux élèves pour l'aide aux devoirs. Il y a dans chaque école plusieurs groupes. Les TES et préposée de chacune des écoles font l'aide aux élèves sur l'heure du dîner. L'aide peut être pour les devoirs ou l'étude, mais aussi pour la persévérance aux élèves sous différentes formes. Mme Nancy informe les membres du modèle qui a été fait l'année passée et apprécié de tous. Cette année, elle ne peut offrir le projet par manque de jeune « tuteur ».</p>	
<p>7.3 Fondation le Choix du Président et Financement agricole Canada</p>	<p>La demande d'aide a été acceptée. 2095\$ en carte et chèque pour Moisson-d'Arts - La Chanterelle et 2295\$ pour Notre-Dame-du-Sourire - Riou</p> <p>L'argent est dépensé pour les collations, des repas lors des activités ou sorties scolaires. L'École Notre-Dame-du-Sourire a aussi gagné 1000\$ avec Financement agricole Canada pour sa participation à la collecte de denrées à l'automne 2016.</p>	
<p>7.4 Plans d'évacuation</p>	<p>Les exercices se sont faits dans chaque école et tout s'est bien passé dans un temps de moins de 2 minutes. Il était proposé de faire une 2^e évacuation avec de la fumée. Cette demande est refusée par plusieurs membres du conseil. Comme plusieurs enfants sont ébranlés par certains événements, les membres demandent de ne pas faire ce genre d'intervention. Il est suggéré de cacher un membre du personnel et non de mettre de la fumée ou autre accessoire.</p>	
<p>7.5 Activités parascolaires</p>	<p>Ateliers musicaux à Moisson-d'Arts pour les élèves de 1^{re}-2^e-3^e à tous les jours 3 au midi à partir du 2 novembre. Sport du midi pour Moisson d'Arts à tous les jours 3 en alternance pour les élèves de 1^{re}-2^e-3^e et 4^e-5^e-6^e années. Après les Fêtes, il y a aura aussi du sport pour les élèves à Riou. Prêt à rester seul et Gardiens avertis seront donné le samedi 18 novembre à l'école La Chanterelle (école qui est au centre de toutes les municipalités concernées).</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>9.5 Enseignants</p>	<p>Pour NDDS et Riou, le Club Optimiste a organisé une épiluchette pour la rentrée. Les activités pour l'Halloween se feront dans chaque classe.</p> <p>Pour La Chanterelle, il y a eu un dîner hot-dog organisé par les enseignantes. Les activités d'Halloween se feront le 31 octobre.</p> <p>Pour Moisson-d'Arts, il y a une œuvre collective faite par tous les élèves de l'école en lien avec le thème de l'année. Pour l'Halloween, les enseignants feront une activité avec des citrouilles et un bingo en avant-midi et des activités dans les classes en après-midi.</p> <p>Mme Johanne informe qu'avec les budgets restants du programme Déjeuner pour apprendre, elle pourrait donner un certain montant à chaque école afin de donner une collation spéciale pour l'Halloween.</p>	
<p>10. Autres points :</p> <p>10.1 Remerciements membres sortants</p> <p>10.2 Scholastic</p>	<p>Un message sera envoyé à tous les membres sortants.</p> <p>Mme Marie-Josée Sénéchal informe qu'il est possible de faire des achats via le Club de lecture de Scholastic. Il est demandé par les membres de faire distribuer les feuillets dans toutes les écoles à certaines périodes de l'année (Noël, Pâques, etc.). Une maman a déjà manifesté son intérêt pour faire l'école Moisson-d'Arts et La Chanterelle. Mme Julie Roberge se porte volontaire pour faire celles de Notre-Dame-du-Sourire et Riou.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Roy QUE les 4 écoles participeront à la vente de livre de Scholastic sans obligations d'achats. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>11. Date de la prochaine séance</p>	<p>Prochaine rencontre le mercredi 13 décembre à l'école Notre-Dame-du-Sourire à 19 h.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
12. Période de questions	Aucune	
13. Levée de l'assemblée	Levée de l'assemblée à 21 h 18	


 Johanne Lussier, directrice


 Anaïs Giroux-Bertrand, présidente